

QUINZAINE de l'égalité des chances et de la diversité  
Le Centre du Libre Examen propose  
3 activités sur le thème :

## école et égalité des chances

14/11 et  
18/11  
de 12h à 14h  
deux **Rencontres**  
**Locales**  
avec les communes  
de Forest et  
Schaerbeek

23/11  
de 14h à 17h30  
**Colloque Des synergies  
pour raccrocher à l'école (2):  
l'égalité à l'école  
à Bruxelles Laïque**

16/11  
de 9h à 12h  
**Visite du service d'Action Sociale  
Globale Solidarité Savoir  
à Molenbeek-Saint-Jean**

"Notre jeunesse,  
notre diversité,  
notre force"



[www.facebook.com/quinzaine.veertiendaagse](http://www.facebook.com/quinzaine.veertiendaagse)

[www.centre-librex.be](http://www.centre-librex.be) - 02 535 06 78

[vlacroix@centre-librex.be](mailto:vlacroix@centre-librex.be)



## Concertation locale sur le Décrochage scolaire

**Schaerbeek le 18 novembre 2011**

### Objectifs et motivation

Le Centre régional du Libre Examen a proposé aux Services de l'Instruction Publique des Communes de Forest et de Schaerbeek de mener une réflexion sur la problématique du décrochage scolaire. En partenariat avec les échevins, nous avons voulu organiser une rencontre de travail dans chacune de ces deux communes. Ces rencontres ont rassemblé, autour d'un lunch, les principaux partenaires locaux participant à la lutte contre le décrochage scolaire. L'objectif visait à favoriser les échanges de points de vue et de pratiques, mais aussi de renforcer les synergies entre acteurs de terrain.

A l'issue, le Centre régional du Libre Examen devait produire un compte rendu du travail collectif et des recommandations pratiques afin de les mettre à disposition des acteurs de ces communes. C'est l'objectif de cette note, pour la commune de Schaerbeek.

## Compte rendu de la rencontre à Schaerbeek

Lors de la rencontre locale sur Schaerbeek, nous avons eu la chance de rassembler, autour de l'Echevin de l'Instruction Publique George Verzin, un panel diversifié de professionnels :

- George VERZIN, Echevin de l'instruction publique à la Commune de Schaerbeek,
- Muriel CLAES, Patricia DAUTINGER, Leyla ERTORUN, Houria HASSABI, Service prévention / Médiation scolaire de la Commune
- Christine MIRONCZYK, Amina TALEB, Driss ALAOUI, médiateurs scolaires de la Communauté Française ou engagé par l'école
- Youssef CHANNOURI, Eef CAUE, Olivier POELS, Cellule de veille « Déclic »
- Fabienne DESIR, Fabienne JENNEN, Patricia KRITOULIS, Alike TALDI, CPMS 1 et 2
- Sabri BAL, Athénée Verwée ; Patricia BOSTOEN, Lycée Emile Max ; TISAUN Patrick, Joël SCHIETTECATTE, Athénée Fernand Blum ; Alain MARCHAL, Anny VERSTRAETEN Institut Frans Fischer
- Christiane VAN DEN SPIEGEL, nouvel espace éducatif de la bibliothèque communale
- Hülya ERTORUN, Bruxelles laïque
- Ingrid DUPUIS, Pour la Solidarité
- Jasira AMMI, Formeville asbl
- Anne BERNARD, Centre régional du Libre Examen

La rencontre avait pour ordre du jour de faire le point sur :

- la réalité des jeunes en décrochage scolaire et la façon dont chacun perçoit et intègre le problème dans le cadre de ses missions ;
- les actions mises en œuvre dans la commune, leur impact, les difficultés rencontrées, les pistes d'amélioration des dispositifs existants ;
- les réseaux de partenariats au niveau local, leur dynamique et lisibilité, leur complémentarité.

### Comment chaque intervenant aborde-t-il la problématique du décrochage scolaire ?

Un premier tour de table des acteurs présents lors de cette concertation a permis d'évoquer les diverses conceptions du phénomène de décrochage scolaire et la manière dont chacun y est confronté dans son organisation, ses missions, ses pratiques professionnelles.

Les CPMS distinguent, dans leur perception, deux niveaux : le décrochage passif et le décrochage physique. Ils sont alertés par les éducateurs ou les enseignants quand il s'agit de décrochage passif. Ils constatent aussi que le décrochage se révèle parfois tôt dans la scolarité par le développement de phobies scolaires, phénomènes de plus en plus fréquents

qui se manifestent par des crises d'angoisse avec des réactions aussi bien psychologiques que physiques.

Selon la cellule de veille « Déclic », la cause principale du décrochage scolaire provient d'une mauvaise orientation des élèves. Même si les raisons évoquées individuellement sont très diverses, une particularité commune à tous les décrochés consiste à avoir été orientés dans des filières de relégation. Outre ce préalable, des problèmes de santé mentale sont de plus en plus fréquemment constatés, et c'est pourquoi Déclic a développé un lien de partenariat avec la GERBE, centre de santé mentale. Il y envoie pas mal d'élèves qui ont des soucis au niveau psychologique. Enfin, il est à souligner que chaque situation est unique et que l'on ne peut pas faire de typologie du décrocheur. Devant la multiplicité des composantes du décrochage, Déclic ne vise pas seulement l'élève en tant que tel mais essaie de toucher aussi l'entourage, la famille, l'environnement – scolaire et extrascolaire – et parfois même les amis.

### **Le Décret Inscription en cause ?**

Différents intervenants des établissements secondaires de la commune ont soulevé des problématiques liées au Décret Inscription qui crée des ghettos et n'atteint pas du tout son objectif de mixité sociale. Lorsque le quartier avoisinant l'école n'est pas mixte, ce qui est le cas à Schaerbeek, l'école ne peut pas le devenir non plus ! L'objectif de mixité sociale s'est transformé dans certains établissements en un regroupement d'élèves issus des mêmes classes socioéconomiques, concentrant ainsi les difficultés, comme le constate la Préfète d'Emile Max.

Le premier degré est censé être commun et de même qualité partout, mais il n'est pas organisé de la même manière dans toutes les écoles. En limitant le choix de l'école à celle qui se situe le plus près du domicile, le Décret fait fi de tout un questionnement sur l'orientation du jeune. Pour le Directeur de Frans Fischer, on ne s'interroge donc plus si l'élève a le profil pour aller ici ou là, alors que toutes les écoles n'ont pas le même niveau, ni les mêmes axes pédagogiques ! Il en résulte du décrochage scolaire car certains élèves ne sont pas à leur place. Les enfants sont traités seulement des numéros et on ne tient plus compte de leurs résultats scolaires pour les orienter vers un établissement adapté à leur besoins.

Pour d'autres, le Décret a malgré tout permis à des élèves d'avoir accès à une école à laquelle ils n'auraient pas eu accès avant. Il n'entraîne donc pas que des aspects négatifs mais il n'a pas été réfléchi en fonction de la réalité de terrain.

**Le phénomène du décrochage scolaire était déjà un problème fondamental avant le Décret Inscription. Ne faut-il pas plutôt s'interroger sur la question du redoublement ou celle de l'école de la réussite comme cause du décrochage scolaire ?**

Le décrochage a surtout lieu dans le premier degré du secondaire. Comme il n'y a pas de pont avec le primaire, les élèves arrivent en secondaire en étant souvent déboussolés et/ou mal orientés. Selon le médiateur de l'Athénée Verwée, le problème est aggravé par le fait que, dans le quartier, une grande partie des parents ne maîtrisent pas la langue française. Beaucoup d'entre eux sont même des primo-arrivants. Or, les classes passerelles pour les primo-arrivants ne sont pas vraiment adaptées car on y rassemble des jeunes d'âges très différents.

Attention, dans le premier degré de l'enseignement secondaire, nous ne parlons pas d'orientation. Les élèves en classes différenciées sont des élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB. De même, l'année complémentaire pour les élèves qui n'ont pas encore acquis les compétences de base n'est pas considéré comme un redoublement. L'orientation en enseignement professionnel se fait à l'issue de ce 1<sup>er</sup> cycle et il arrive que des élèves continuent jusqu'en dernière année secondaire sans avoir obtenu leur CEB avec une non-maîtrise de la langue française.

La philosophie de l'école de la réussite, qui repose sur la logique des socles de compétences, n'est pas sans conséquence en termes de décrochage scolaire. L'évaluation formative, que le système met en place, mesure le niveau de maîtrise des compétences de chaque élève dans le cadre d'une pédagogie différenciée. La responsable de Formeville poursuit donc sa réflexion : est-ce que le décrochage scolaire est à mettre en lien avec le redoublement pratiqué, parfois même en maternelle ? Avec cette fausse culture de la réussite reposant sur l'absence de connaissance des codes implicites que l'école impose aux jeunes ? Ne faudrait-il pas intervenir en primaire déjà pour aider les enfants à acquérir ces codes sociaux ? L'école maternelle n'est-elle pas également un enjeu important dans cette problématique du décrochage scolaire ?

Le Service Prévention de Schaerbeek a maintenu une médiation scolaire en maternelle et primaire considérant que le décrochage commence déjà là, dès le plus jeune âge. On en parle moins parce qu'il prend une autre forme, mais, il faut savoir qu'il existe bel et bien. A cet âge, il s'agit davantage d'enfants qui n'accrochent pas à l'école que de décrocheurs, et ce en raison de stigmatisations familiales. Ces enfants partent avec des bases peu solides pour arriver en secondaire. D'où l'importance d'avoir déjà un service de médiation dans le fondamental pour viser à l'accrochage dans l'école, et in fine à l'ancrage dans la société. Le service met en œuvre des projets les plus complets et concrets possible, comme de l'alphabétisation pour les mamans, etc.

Au niveau communal, une rencontre est organisée tous les deux mois avec les médiateurs de la commune, de la Communauté française et leurs collègues ancien ZEP. Ceci permet de rester en contact, de savoir dans quelle école travaille chacun, de générer des collaborations dans un objectif de prévention. C'est le cas pour les élèves primo-arrivants qui sont ainsi encadrés très rapidement. De plus, la commune envoie souvent aux médiateurs les personnes qui souhaitent se renseigner pour des écoles, ce qui permet là aussi de travailler dans la prévention.

Enfin, en réponse à la question sur le redoublement en maternelle, une responsable de CPMS souhaite apporter un bémol. Celui-ci demeure assez rare. Il est utilisé principalement lorsque l'enfant n'a pas effectué de 3<sup>ème</sup> maternelle parce que la famille n'a pas encore accroché à la scolarité. Il vise à préparer l'enfant à l'école en lui permettant de faire un 3<sup>ème</sup> maternelle qu'il n'a jamais faite ! Mais ce n'est pas à proprement parler un redoublement. Dans le cas de primo-arrivants, cela peut permettre à l'enfant qui ne parle pas un mot de français de bénéficier de cette classe avant les primaires, moment de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, et d'y arriver avec les prérequis ! Ce « redoublement » peut aussi être utilisé afin de respecter le rythme des familles qui n'est pas le même que l'école. Cette notion de redoublement en maternelle doit être relativisée.

### **Ecole de la réussite ou école de l'échec ? : Les conséquences négatives de la relégation**

Il y a moins de chance de générer du décrochage scolaire lorsque la scolarité est placée au centre des préoccupations de la famille. Comme cela ne va pas de soi, il importe de commencer très tôt. On attaque le Décret Inscription, mais il y a pire nous explique le Directeur de Frans Fischer. Il s'agit du passage automatique des élèves. Sur base de l'âge ou d'un nombre maximum d'année par degré, les enfants passent automatiquement dans l'année supérieure même s'ils sont en échec scolaire. Le prix à payer pour ce passage : dégringoler de filière. Tout ceci est possible jusqu'en 3<sup>ème</sup> professionnelle, étape où l'on arrête ceux qui sont en échec. A ce moment-là, les élèves ne comprennent pas pourquoi on les arrête alors qu'ils ont toujours pu avancer sans étudier ! Le système de passage automatique est une réglementation néfaste car elle n'incite pas les élèves à développer la notion de l'effort et du travail.

Enfin, le décrochage au niveau des 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> techniques et professionnelles – dont on parle moins – est inquiétant. Parce qu'on les autorise à faire des jobs d'étudiant durant toute l'année, ils travaillent le soir ou la nuit, les élèves ne sont donc pas aptes à être à l'école le lendemain à 8h ! Au final, ces jeunes quittent l'école sans diplôme. Et ce n'est pas pour acheter à manger que ces jeunes travaillent, mais pour s'acheter les dernières choses à la mode dont ils pourraient bien se passer !

A l'Athénée Fernand Blum, on est confronté à un décrochage passif. Le pire ennemi des élèves est l'indifférence ! L'organisation du premier degré est un système de fabrication de filière de relégation. Ils n'ont pas la maturité pour comprendre qu'il faut malgré tout étudier car ils pensent qu'il ne peut pas leur arriver de choses graves. Beaucoup sont en 2<sup>ème</sup> année différenciée sans avoir réussi de 1<sup>ère</sup>, et enfin, on les dirige en 3<sup>ème</sup> technique ou professionnelle ! On ne peut pas en vouloir aux enfants. Mais, quand ils rentrent à la maison et ne trouvent pas de réactions par rapport aux notes qu'ils ramènent, il ne faut pas s'étonner qu'ils ne soient pas motivés ! C'est un problème de société auquel il faut remédier !

Et la Préfète du Lycée Emile Max de rajouter : le problème est que les classes de 3<sup>ème</sup> professionnelles réunissent beaucoup de jeunes qui n'ont pas choisi d'être là ! Si on y ajoute la démotivation de ces élèves, on comprend pourquoi il y a un tel nombre de jeunes en décrochage.

Donc, le système a créé une fausse culture de la réussite. Mais, c'est criminel ! s'indigne la directrice de Formeville.

Une médiatrice scolaire précise que la pénurie d'enseignants joue également un rôle dans le décrochage scolaire. Les élèves accumulent des lacunes car la matière n'est pas enseignée faute de professeur. De plus, cela contribue à donner une piètre image de l'école aux jeunes (discours du genre « on ne veut pas vous instruire »). L'absence de professeurs démotive également les élèves !

### **Des parents peu impliqués dans la scolarité de leurs enfants ? Des enfants peu concernés par le projet actuel de société ?**

Le décrochage provient aussi des parents ! Pourquoi l'école n'est plus une priorité pour certains parents ? Si ceux-ci ne s'intéressent pas à l'école, s'ils y sont indifférents, l'enfant le sera aussi ! Que les jeunes décrochent dans ou hors de l'école, il y a tout le poids de la famille et des problèmes que celle-ci peut entraîner. Une médiatrice CF témoigne de situations qu'elle rencontre : à Schaerbeek, beaucoup d'élèves travaillent le soir/ la nuit pour leurs parents qui tiennent des magasins. Ils déchargent donc les camions et refont les étals durant la semaine. Ils sont trop fatigués pour venir le lendemain à l'école, ou bien, ils dorment au cours, et à la première heure, ils se trouvent face à un conflit avec le professeur.

Ou encore, il y a les élèves qui sont pris comme interprètes par les parents pour aller dans des services sociaux ou administratifs ou médicaux, car là-bas personne ne les aide. C'est d'ailleurs pour répondre à ce besoin qu'un service de médiation au sein de l'école peut être

utile : il se présente comme un espace tiers, un espace d'écoute qui offre la possibilité de faire jouer tous les relais.

Par rapport à la différence entre la langue maternelle et la langue à l'école, ce n'est pas tant un problème de langue parlée à la maison, mais bien une question d'investissement parental dans la scolarité de l'enfant. En effet, nombreux des primo-arrivants ont un suivi de leurs parents – même si ces derniers ne connaissent pas encore la langue – et sont rapidement de très bons élèves car ils sont motivés. Les parents apprennent la langue du pays d'accueil avec leurs enfants.

Ainsi, la non-maîtrise de la langue française ne concerne pas spécialement les primo-arrivants. On se trouve plutôt aujourd'hui face à l'échec scolaire d'enfants du quartier nés en Belgique (dont 12% n'ont pas fréquenté la maternelle). Ces élèves décrochent car ils ne maîtrisent pas la langue, ne comprennent pas ce que leur disent ou demandent les professeurs alors qu'ils le devraient.

Il faut se demander pour qui et pourquoi un enfant étudie. Quand un enfant est jeune, il étudie pour l'enseignant, pour les parents, pour une relation. En termes de perspectives d'avenir, on constate que ces enfants ne connaissent que peu de métiers hormis l'épicier du coin et le chômage. Quant à ce qu'ils souhaitent faire plus tard, il s'agit la plupart du temps de quelque chose qui rapporte beaucoup d'argent pour peu d'investissement. A travers l'école, il faut arriver à donner de l'espoir à ces élèves, à les motiver au travail, à leur impulser le goût de l'effort et du savoir.

La question de l'enseignement est inséparable de la question sociétale : un intervenant précise qu'il faudrait se demander ce que l'on veut pour notre société future et donc également pour l'enseignement. Pour que l'école puisse former les citoyens de demain, elle doit s'adapter. Or, beaucoup de décisions, de décrets sont pris par le haut et n'intègrent pas le point de vue des professionnels qui connaissent la réalité de terrain.

A la décharge des parents, une représentante de Bruxelles Laïque souligne le fait que beaucoup d'entre eux n'adhèrent pas au modèle scolaire belge. Ce dernier ne répond pas à leurs attentes, car ils souhaiteraient plus de discipline, plus de suivi des enfants et ils ne comprennent pas pourquoi les enfants décrochent. Ainsi, le problème n'est pas que les parents ne s'intéressent à l'éducation et à la scolarité de leurs enfants, mais plutôt qu'ils ne sont pas outillés, ou qu'ils ont d'autres priorités par rapport à leur situation socio-économique qu'il ne faut pas négliger.

Il faut aussi mentionner que le parcours scolaire des parents a une influence. Beaucoup sont eux-mêmes des anciens décrochés et développent des a priori voire des peurs à l'égard de l'institution scolaire.

## **Côté enseignant ?**

Une enseignante présente à la rencontre se sent débordée dans son métier. Il faut re-cibler le rôle et la place des enseignants dans le décrochage scolaire, dit-elle, car elle a l'impression de tout devoir assumer ! Son travail de base est d'enseigner sa matière, de faire obtenir un diplôme à des jeunes, et en plus, elle doit leur apprendre la citoyenneté, le respect, les aider à gérer les problèmes de société et tout ce qui se vit autour. Les enseignants manquent de partenaires pour arriver à tout faire.

On parle de décrochage des jeunes, des parents mais il faut mettre en évidence le décrochage des professeurs ! Ces dernières années, les écoles passent énormément de temps dans le recrutement d'enseignants, malgré cela, il leur en manque encore. De moins en moins de jeunes veulent entamer ces études, et une grande partie de ceux qui commencent, abandonnent le métier dans les premières années. C'est ainsi que de plus en plus d'enseignants engagés ne possèdent pas le titre requis. Le nombre des écoles dans la région de Bruxelles est insuffisant, on parle donc d'en construire. Il n'y a aucun doute sur le fait qu'il y aura des bâtiments, des élèves dans ces bâtiments, mais où va-t-on trouver les enseignants ? Et comme il y a pénurie, des élèves restent des jours et des semaines, voire des mois sans professeur.

De son point d'observations par rapport à ce qui se passe dans les écoles, une médiatrice tient à mettre en évidence le travail formidable des enseignants. Lorsqu'on voit une institutrice qui a 28 enfants dont 10 primo-arrivants, comment est-ce encore possible de nos jours ? Evidemment, elle est rapidement épuisée, en « burn-out ». Cela peut expliquer que l'école « maltraite » parfois les élèves, lorsqu'elle ne prête pas assez d'attention au choc des cultures entre la sienne et celle de la famille de l'enfant. Les enseignants ne sont pas formés en ce qui concerne la communication avec les familles.

## **Attardons-nous sur les relations qu'il y a au sein même des équipes pédagogiques et avec les médiateurs au sein des établissements. Que se passe-t-il et que ne se passe-t-il pas et pour quelles raisons ?**

Comme le constate l'un d'entre eux, les médiateurs scolaires sont dans l'école toute la semaine, mais regrettent que les équipes pédagogiques ne fassent pas davantage appel à leurs services. En somme, ils gèrent les conséquences après les décisions prises par l'école sans eux. Souvent, ils ne sont pas mis au courant des procédures engagées à l'encontre des élèves et ne peuvent intervenir que lorsqu'il est déjà « trop tard » ! Or, ils ne sont pas là pour arranger les bidons quand un élève est renvoyé ! Il faudrait que leurs missions soient davantage de type préventif. Les médiateurs sont prêts à accompagner les équipes



pédagogiques au moment où les problèmes apparaissent au lieu d'intervenir en bout de piste – quand l'élève est exclu suite à un quota d'absences trop important par exemple.

Par ailleurs, il y a une différence entre médiateurs dans (qui dépend du décret) et hors de l'école. Il faudrait peut-être redéfinir ces rôles-là. Le rôle de première ligne pour traiter le décrochage scolaire n'incombe pas aux médiateurs scolaires. Dans le décret, cela incombe aux éducateurs et au système mis en place au sein de l'école.

A l'école Sainte Marie la Sagesse, un assistant social a été recruté sur le capital période. Il se rend à domicile. Les médiateurs travaillent de concert, car le PMS n'est présent que deux matinées par semaine dans l'école. Ils décident ensemble, avec les éducateurs, de la personne qui se rendra à domicile. On essaie tous les jours de téléphoner aux parents lorsqu'il y a une absence, un problème. Et à domicile, on peut se rendre compte de visu la situation de la famille. Souvent la famille est heureuse de voir les intervenants parce qu'elle peut leur montrer sa réalité. Et ce sont parfois ces rencontres-là qui vont avoir un impact. L'important est également de travailler avec les médiateurs du primaire pour comprendre la famille dans la globalité. Par exemple, un élève arrive souvent en retard, parce qu'il doit aller conduire ses deux petits frères. Il arrive donc assez rapidement à 20 demi-jours d'absences. Mais parfois, il est possible de contourner les règles de maximum 20 demi-jours d'absences, car si cela ne se passait pas comme tel, beaucoup plus de jeunes traîneraient dans la rue. En effet, les directions peuvent, pour raisons sociales ou familiales, adapter de ROI ou le règlement de la CF pour instaurer des solutions.

La Préfète d'une école présente autour de la table reconnaît ne faire que peu appel aux médiateurs scolaires car son équipe tente d'abord de solutionner les problèmes intra-muros. Il ne s'agit pas d'une volonté de cacher les problèmes mais l'école dispose d'éducateurs et d'enseignants compétents pour ces problématiques ; et la direction intervient quand la situation le nécessite. L'école travaille aussi beaucoup en partenariat avec le CMPS, ce dernier faisant peut-être à son tour appel à d'autres services. Il s'agit d'une question d'habitude de collaboration.

Un CPMS relève le nombre important d'intervenants qui gravitent autour du phénomène du décrochage scolaire. Il est important de se connaître mais aussi de connaître le cadre de travail de chacun. Le problème est de coordonner tous les services car cela prend du temps. Afin d'être efficace, il faudrait pouvoir diriger les élèves vers le service le mieux habilité à réagir dans tel ou tel cas.

## **Quel est le rôle de la cellule de veille ? N'était-ce pas une mission de coordination ?**

Le coordinateur de Déclic nous expose la situation. La cellule de veille est composée d'agents communaux. Les subsides sont différents en fonction des médiateurs. A Schaerbeek, la cellule de veille est portée par Déclic, c'est un avenant aux contrats de sécurité et aux médiateurs scolaires qui sont déjà en place. La mission première de Déclic consistait à vérifier où se trouvaient les élèves qui n'étaient pas à l'école. Le décrochage scolaire avait été chiffré à 6000 décrocheurs en Communauté française, ce qui était au-dessus de la réalité. Au-delà du simple repérage des décrocheurs, la cellule a donc développé un travail individuel et collectif.

Le problème réside dans le fait que les écoles sont sollicitées par diverses initiatives et qu'elles ne peuvent répondre à tout. Pour qu'un projet soit porteur, il faut que tous les membres de l'école soient convaincus, tant la direction que les enseignants. La cellule cherche à renforcer les dispositifs et à lutter contre le décrochage. Il faut donc créer des synergies.

Dans le même ordre d'idée, l'Échevin de l'instruction publique de la Commune de Schaerbeek met en évidence qu'il s'agit d'un problème belge : chaque institution est pleine de bonnes intentions et invente des dispositifs successifs dans des horizons différents mais il n'y a aucune articulation de l'ensemble ! Personne ne pense non plus à la façon dont cela va se mettre en place au niveau du terrain en fonction des spécificités locales. Cela crée une déperdition d'énergie et de budgets ! Il manque donc une articulation pratique entre tous ces acteurs ! Les interventions devraient être coordonnées mais ce n'est pas le cas puisque chaque service dépend d'une autorité différente.

Depuis vingt ans, on parle de décrochage et d'accrochage, à ce stade, il faudrait repenser le système éducatif. Nous sommes lancés dans le cadre du décret Cohésion Sociale, et on est plusieurs acteurs à vouloir agir. Pourquoi ne donne-t-on pas aux écoles les moyens d'agir plutôt que de multiplier des intervenants extérieurs de façon disparate, propose une professionnelle du réseau associatif de Bruxelles laïque ?

Pour des intervenants, les collaborations avec tous les services du quartier (PMS, PSE, EDD, maisons de quartier, etc.) sont indispensables à leur travail. Une médiatrice dans le fondamental souligne que ces intervenants ne peuvent pas agir dans l'intérêt global de l'enfant sans des partenariats. Car pour que l'enfant soit bien, il faut pouvoir intervenir sur toutes les composantes le concernant, sa famille, son environnement, etc. Il y a des quartiers plus difficiles parce que la population a changé. Ils ont donc besoin du soutien des collègues avec qui ils collaborent.

Pour un autre acteur de terrain présent à la rencontre, le travail en collaboration fonctionne plutôt bien avec les services et les associations dans le quartier. Les difficultés ne résident

pas dans la capacité à pointer les problèmes mais au niveau des solutions et des possibilités d'actions. Cela reste assez stérile car il y a un manque de structures et de moyens.

**Les difficultés posées, peut-on aborder les bonnes pratiques que vous mettez en place, avec sûrement des limites ?**

Par rapport aux vagues actuelles d'immigration, les intervenants sont confrontés à des difficultés nouvelles. Les gens de ces quartiers ne formulent pas de demande, donc les professionnels doivent créer des partenariats qui sont encore plus spécifiques. Par exemple, avec des familles Rom, ils utilisent des médiateurs de la même communauté ; des accueils café – parents sont aussi organisés pour essayer de développer de la prévention.

A l'Athénée de Verwée, il y a systématiquement un suivi des absences, à 8 demi-jours, l'école et le PMS sont prévenus. Une convocation pour un entretien de l'élève s'ensuit, pour comprendre ce qu'il se passe.

Certains médiateurs sont amenés à faire des visites à domicile. Ceci permet de se rendre compte de la situation des familles. Beaucoup de familles vivent dans leur quartier en autarcie avec tout ce dont ils ont besoin (commerce de la même origine, la télévision par satellite). Ces personnes ne font, de ce fait, pas l'effort d'apprendre la langue, puisque dans leur quotidien, elle n'est pas indispensable.

Dans une école, des classes passerelles ont été créées dans lesquelles les élèves visitent Bruxelles ; ce qui leur permet d'apprendre le français de manière ludique et d'apprendre à connaître l'extérieur. Il faut trouver des outils un peu partout mais parfois, les intervenants sont limités dans leurs moyens d'action.

Depuis peu, des cafés des parents ont été instaurés dans l'école Sainte Marie La Sagesse car il est important de revoir le rôle premier des parents et pas seulement celui des mamans. Ces rencontres sont un moyen d'aborder des problématiques comme celles des jobs d'étudiants, des mariages forcés, des traditions culturelles qui enferment les jeunes, etc.

A propos de la communauté turque souvent fermée sur elle-même, une association, sensible à la problématique de l'éducation, a organisé une journée de sensibilisation au système scolaire avec la communauté turque dans trois pays : l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique, pour expliquer le système scolaire belge aux parents et à quoi il fallait faire attention. Il y a eu des parents qui sont venus, mais les parents de Schaerbeek n'ont pas été atteints. Cette expérience serait à étendre à d'autres communautés également à Bruxelles.

Lors de cette table ronde, nous avons signalé le problème du non-investissement des parents, le problème du passage automatique des élèves, le problème des relations entre

partenaires. On pourrait aussi parler du problème d'investissements financiers qui fait que les politiques mettent en place des mesures leur permettant de réaliser des économies sur l'école. Les politiques ne prennent pas assez en compte la nécessité, en amont, d'investir dans la remédiation et le soutien scolaire. Lorsqu'on se penche sur la différence de moyens alloués à l'armée ou à la défense et des moyens alloués à l'école, on se demande si l'éducation est vraiment au cœur des préoccupations de notre société et on est en droit de s'inquiéter...

De plus, la superposition des pouvoirs amène l'école à voir son rôle et ses moyens éparpillés entre différents niveaux institutionnels. Il faut donc reconstruire une réflexion sur le sens de l'école, sa mission, le rôle de l'enseignant et la place des parents dans l'école. Cela pourra mener à ce que le décrochage scolaire s'amenuise petit à petit. On ne va pas régler le problème en un an ou deux, mais on peut participer à la réflexion globale.

**La rencontre touche à sa fin. Est-ce qu'il vous paraîtrait intéressant de poursuivre ces rencontres, peut-être en choisissant un thème plus précis ?**

Un intervenant se demande quelle finalité peut-on trouver dans l'organisation régulière de telles rencontres.

A cela, l'Echevin de l'instruction publique de la Commune de Schaerbeek, G. Verzin, répond que si des rencontres plus ciblées et plus récurrentes permettent d'enranger des réflexions qui se traduisent dans nos pratiques professionnelles et améliorent la qualité du travail accompli, alors c'est déjà une étape de gagnée, indépendamment des décrets à modifier ou des budgets. Dans les situations budgétaires et humaines que nous connaissons, il est important d'utiliser les ressources de manière optimale. L'objectif que j'assignerais, c'est optimiser la manière dont les différents intervenants s'articulent les uns aux autres, au profit des enfants dont nous avons la charge. Et si des conclusions sont prises dans ce sens-là, je prends l'engagement de les répercuter au niveau de pouvoir qui est le mien, c'est-à-dire au collège des bourgmestres et échevins.

L'enseignement changera par ses professionnels et pas seulement par les politiques. Ce n'est pas dans des bureaux que les pratiques évoluent mais bien en partageant les expériences dans des concertations comme celle-ci. Et les conclusions tirées peuvent à ce moment être relayées vers le haut. Cependant, cette assertion ne convainc pas tout le monde. Certains craignent que les professionnels soient entendus mais pas écoutés.

Pour conclure, le Centre régional du Libre Examen s'engage de transmettre le compte-rendu de la rencontre et que chacun y réagisse en proposant un thème plus précis à aborder à l'occasion d'une prochaine rencontre annoncée pour le début de l'année 2012.